



Objet : Conseil municipal du 20 janvier 2025

Chère ou Cher Collègue,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous invite à participer à la séance du Conseil Municipal d'Ancy-Dornot qui aura lieu le :

LUNDI 20 JANVIER 2025 à 20 H 30
Salle Lucienne MONDON – Mairie d'Ancy-Dornot

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Désignation d'un secrétaire de séance**
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2024**
- 3. CDG 57 – Convention de participation pour des risques prévoyance**
- 4. Modification du RIFSEEP**
- 5. Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant l'adoption du BP 2025**
- 6. Solidarité avec la population de Mayotte**
- 7. Vente du bâtiment de l'ancienne école de Dornot**
- 8. Vente de la parcelle cadastrée section 10 numéro 32 – Ban communal d'Ancy-sur-Moselle**
- 9. Demande de remise gracieuse sur loyer 2025 de l'étang du Grand Gravier**
- 10. Divers**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Chère ou Cher Collègue, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Gilles SOULIER

